

CONTRAT DE LOCATION

ENGAGEMENT :

Mme/M.....

Résidant à

loue la "salle des fêtes" du village de St-Paul et Valmalle

pour la journée du :.....

pour l'activité suivante :.....

En échange d'une indemnité de : Euros.

Attestation d'Assurance de responsabilité civile fournie le :

Les clés seront données, en mairie, au demandeur, le / / avant 17 heures.

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la salle des fêtes.

Il reconnaît également avoir pris connaissance de l'état des lieux, qu'il accepte.

Il s'engage à rendre les locaux et les équipements dans des conditions de propreté et d'état matériel identiques aux conditions initiales.

Les clés seront restituées, en mairie, le / / avant heures.

L'état des locaux loués, des dépendances et des équipements sera vérifié à la remise des clés, par le personnel communal, en présence du demandeur ou d'un représentant mandaté.

Nombre de Chaises : **129**

Nombre de Tables Stratifiées :

Nombre de Pieds Amovibles :

Nombre de Tables Bois : **20**

Nombre de Bancs : **40**

Le demandeur verse, au titre de caution de garantie, la somme de Euros qui lui sera rendue au plus tard **quinze jours** après la restitution des clés, déduction éventuellement faite des heures de ménage, des frais de remise en état du matériel ou des indemnités couvrant un excès de consommation d'eau ou d'électricité.

Le demandeur s'engage à fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile.